



▫ **BROCHURE**

L'essentiel sur Les eaux pluviales

N° 4

Publié le 25 mars 2016

Brest métropole poursuit l'élaboration de sa politique en matière de gestion des eaux pluviales. Le PLU facteur 4 traduit ces orientations dans le règlement et les annexes.

L'enjeu est de permettre le développement de l'urbanisation tout en préservant les ressources et les usages de l'eau et en maîtrisant le ruissellement pour limiter le risque d'inondation.

∨ **TÉLÉCHARGER (2,45MO)**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30